

Promotion de l'enseignement du langage de la canne blanche auprès des usagers de la route dans la ville de Yaoundé

Promotion of the teaching of the language of the white cane to road users in the city of Yaoundé

RÉSUMÉ : Le gouvernement camerounais, en phase avec la communauté internationale, s'emploie à promouvoir une société inclusive, à travers l'encadrement et la promotion des aveugles et malvoyants. Cependant, l'on constate pour le déplorer que ces personnes restent marginalisées, incomprises des autres, rendant difficile toute forme d'interaction avec elles. D'où l'intérêt de ce travail qui se donne pour objectif de mener une réflexion sur la promotion de l'appropriation par les usagers de la route de la ville Yaoundé, du langage de la canne blanche des aveugles et malvoyants, pour une meilleure interaction quotidienne dans le cadre de leur mobilité. La réalisation de ce travail s'est opérée grâce à l'observation, les entretiens, l'enquête par questionnaire et la recherche documentaire, dont les résultats montrent que le mode de communication des handicapés visuels n'est pas compris des autres usagers de la route qui, pour des raisons multiples, se déclarent ouverts à son apprentissage. Des propositions en vue d'une meilleure communication entre les personnes voyantes et les malvoyants ont été émises.

MOTS CLÉS : aveugle ; didactique ; langage ; malvoyant ; société inclusive.

ABSTRACT: The Cameroonian government, in tune with the international community, is working to promote an inclusive society, through the mentoring and promotion of the blind and visually impaired. However, it is a pity that these people remain marginalized, misunderstood by others, making any form of interaction between them difficult. Hence the interest of this work, which aims to a reflection on the promotion of the appropriation by road users of the city of Yaoundé, of the language of the blind and visually impaired for better daily interaction within the framework of their mobility. This work was carried out thanks to observation, interviews, questionnaire survey and documentary research, the results of which show that the mobility of the visually impaired is not easy because of backward behavior and lack of interest from able-bodied people. Proposals for better synergy have been made.

KEYWORDS: blind; didactic; language; visually impaired; inclusive society.

Martial Patrice Amougou

amougopat@yahoo.fr

Danielle Effa Oyono

daneffa@yahoo.fr

Centre de Recherche en

Sciences et Techniques de

l'Animation, des Loisirs et de

l'Éducation civique. Institut

National de la Jeunesse et des

Sports de Yaoundé, Camerun

Recibido: 29/11/2020

Aceptado: 13/04/2021

VERBUM ET LINGUA

NÚM. 18

JULIO / DICIEMBRE 2021

ISSN 2007-7319

Introduction

Les personnes aveugles et malvoyantes constituent des couches sociales dites vulnérables, du fait de leur déficience car, elles sont généralement victimes de discriminations et stéréotypes divers, qui font d'elles des personnes à part dans la société. Pourtant, l'article 1^{er} de la déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

De nos jours, plusieurs politiques sont élaborées pour lutter contre la marginalisation des personnes handicapées. La 2^{ème} conférence des ministres responsables des politiques d'intégration des personnes handicapées, tenue à Malaga en Espagne du 7 au 8 Mai 2003, a invité les pays à adopter « une politique d'égalité des chances (...) permettant à chacun de développer et d'assumer pleinement, dans toutes les dimensions de la vie sociale, l'exercice des droits sociaux, économiques et politiques ». Le Secrétaire Général des Nations Unies, lors de la convention internationale relative aux droits des personnes, ne souligne-t-il pas à cet effet que :

La convention sera un outil puissant pour éliminer les obstacles auxquels font face les personnes handicapées : discrimination, marginalisation (...). Il s'agit d'un moment historique de notre quête vers la réalisation des droits de l'homme universels pour tous les êtres humains, créant une société pleinement inclusive pour tous. (Ban Ki-Moon, 03 Avril 2008)

Aussi, le problème des handicapés visuels et de leur langage par rapport à leur

mobilité au Cameroun en général, et dans la ville de Yaoundé en particulier, est lié à plusieurs facteurs, d'où l'engagement de l'Etat à faire de cette catégorie de personnes, des acteurs entièrement intégrés dans le tissu social, à travers notamment la loi n°002/2010 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées.

Dans cette veine, la communication, qu'elle soit écrite, gestuelle ou orale, devient selon Ebersold et Evans (2003 : 47), la condition sine qua none des interactions sociales dans un milieu urbain qui, du fait de sa complexité, ne favorise pas toujours une meilleure mobilité des aveugles et malvoyants, dont le langage de la canne blanche, n'est pas souvent compris par les autres membres de la communauté, notamment les usagers de la route. Cet état de chose contribue à la marginalisation de ces personnes handicapées, et leur impute un quotidien difficile à vivre.

C'est pourquoi, à l'instar de Kamga et al (2003 : 62) qui militent en faveur de la promotion d'une meilleure intégration et un accompagnement efficient des aveugles et malvoyants dans la société et singulièrement dans leur déplacement, ce travail se propose de mener une réflexion sur la promotion de l'appropriation par les usagers de la route de la ville Yaoundé, du langage des aveugles et malvoyants pour une meilleure interaction quotidienne dans le cadre de leur mobilité.

Le travail comporte outre une introduction et une conclusion, quatre sections portant respectivement sur le cadre théorique, la méthodologie, les résultats et discussions, ainsi que les suggestions.

Cadre théorique

Cette section décline les théories explicatives du sujet soulevé, le langage de la canne blanche ainsi que les gestes, postures et communication.

Théories explicatives

Pour mieux appréhender l'objet de cette réflexion, nous avons eu recours à deux théories à savoir, la théorie de la diffusion et celle de la sémiologie de la communication.

Théorie de la diffusion. La théorie de la diffusion de l'innovation fait référence à la propagation de nouvelles idées et de nouveaux comportements au sein d'une communauté, ou d'une communauté à une autre. Proposée en 1962 par Everett Rogers, cette théorie a été appliquée autant sur le plan individuel (Rogers, 1995) que sur le plan organisationnel (Zaltman, Duncan et Holbeck, 1973). Elle offre par ailleurs, un cadre conceptuel à la notion d'acceptabilité, avec pour but d'expliquer comment une innovation technologique évolue du stade d'invention à celui d'utilisation élargie.

Dans cette perspective, la probabilité d'adoption d'un comportement dépend de la cible, des obstacles environnementaux et des facilitateurs, du système de communication et des attributs de l'innovation. Rogers (1995), identifie alors cinq déterminants de l'adoption ou de la diffusion d'une nouvelle technologie. Il s'agit de :

- *l'avantage relatif*, qui renvoie au degré auquel l'innovation est perçue comme étant meilleure que celles qui existent déjà ;
- *la compatibilité* qui fait référence au degré de consistance de l'innovation

avec les valeurs, les pratiques sociales et normes des utilisateurs, ainsi que les expériences du passé ;

- *la complexité.* Il s'agit du degré auquel une innovation est perçue comme étant difficile à comprendre et à utiliser.
- *la testabilité* qui est la possibilité de tester une innovation avant de s'engager à l'utiliser ;
- *l'observabilité.* Elle indique le degré auquel les résultats et bénéfices d'une innovation sont clairs.

Chacune de ces caractéristiques prise seule, n'est pas suffisante pour prédire l'adoption d'une innovation mais, des études ont démontré que leur combinaison induit de plus grandes chances d'adoption de l'innovation (Rogers, 1995).

Aussi, la théorie de la diffusion de l'innovation peut être utilisée pour changer les comportements influencés par les normes et les tendances sociales. Elle indique alors comment promouvoir le comportement souhaité en se focalisant sur les attributs. Le ciblage d'agents du changement efficaces, comme les leaders locaux, les personnalités influentes, les pairs et les célébrités, peut permettre d'accélérer l'adoption d'un nouveau comportement.

Sémiologie de la communication. Vers 1910, Ferdinand de Saussure analyse la langue comme structure et ouvre la voie aux études structuralistes. Selon lui :

On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale [...] nous la nommerons sémiologie [...] elle nous apprendrait

en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. [...] La linguistique n'est qu'une partie de cette langue générale. Les lois que découvrira la sémiologie sont imputables à la linguistique, mais celle-ci se retrouvera ainsi attachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains. (Saussure, 1916 : 33).

Cette théorie se situe dans le cadre du structuralisme évoqué dans l'ouvrage de Rompré (2000, 91). Ainsi, Lévi-Strauss (1949), en expliquant les mythes et les relations de parenté qu'il observait, a suivi un code pour exprimer dans l'abstrait la pratique et l'objet. A cet effet, il souligne que :

Si le langage est une symbolisation du réel, si une langue ou un dialecte est une codification particulière de cette symbolisation et ce, en vue de vouloir échanger avec les autres ce que l'on vit et ce que l'on pense, pourquoi ne pas considérer toute la vie comme obéissant à des codes, à des structures d'échange ?

Selon Hébert (2006), le signe comporte plusieurs structures dont les plus usuelles sont les suivantes : le stimulus ; le signifiant et le signifié ; le stimulus ou le signifiant, le concept logique ou psychologique et le référent. L'on a ainsi des structures monadiques (un seul terme), dyadiques (deux termes) ; triadiques (trois termes) ; tétradiques (quatre termes) ; pentadiques (cinq termes) et sextadiques (six termes). Ainsi, La sémiologie de la communication avec ses précurseurs que sont Georges Mounin, Éric Buysens et Louis Prieto, étudie uniquement le monde des signes car :

Il est impossible de ne pas communiquer, disait l'anthropologue Gregory Bateson en parlant des humains, mais les animaux communiquent aussi, tout comme les plantes et les mondes cellulaires. Nous communiquons aussi avec les machines et les objets, et certains de ceux-ci communiquent entre eux. Tout communique avec tout, et tout ce qui communique le fait avec des signes, comme le démontre Charles S. Peirce, quand il prétend que tout ce qui se pense relève du monde des signes.

A travers ces propos, il devient indéniable que le langage des aveugles est traduit par un ensemble de signes intentionnels qui nécessitent d'être appris par tout le monde, afin de faciliter la communication avec ces personnes malvoyantes et partant, les sortir de l'isolement. Prieto (1972) pense à cet effet que l'intention de signification est essentielle dans l'identification d'un signal. Il en va de même de la présence d'une canne blanche pour indiquer un aveugle, ainsi que des différentes postures pour indiquer l'intention de ce dernier. Ainsi, il devient clair que cette théorie favorise le décryptage par les tiers, des gestes et postures de la personne handicapée visuelle, facilitant par-là la communication avec cette dernière.

Langage de la canne blanche

Martinet (1960 : 14-18) souligne que le langage est plus qu'un ensemble de mots, c'est aussi un ensemble de relations. Le langage ne se réduit pas à un ensemble d'étiquettes servant à nommer les existants, il est porteur d'une vision du monde qui

organise notre expérience. Ferdinand de Saussure (2002 : 7), un des fondateurs de la linguistique, définit le langage comme un système de signes qui unit par convention une idée, un concept et un son, une image acoustique. Il s'agit par ailleurs, de la faculté que les hommes possèdent d'exprimer leur pensée et de communiquer entre eux au moyen d'un système de signes conventionnels vocaux et/ou graphiques constituant une langue. La langue est aussi un système structuré de signes non verbaux, donc gestuels, remplissant une fonction de communication.

Au regard de ce qui précède, il convient de noter que les couches sociales vulnérables telles que les sourds-muets, les aveugles et les malvoyants, ont une façon particulière de communiquer dans leurs interactions en milieu urbain. Ainsi, pour le cas des handicapés visuels, le langage se caractérise par des gestes et postures pour se déployer dans l'espace. De ce fait, cette mobilité est conditionnée par l'utilisation de la canne blanche. C'est l'ensemble de ces gestes et postures, combinés avec l'outil de l'orientation dans l'espace, qui constituent le langage des handicapés visuels dont il est question dans le cadre de cette étude.

Histoire de la canne blanche. Dans leur déplacement, les déficients visuels avaient toujours utilisé un bâton de couleur quelconque avant la venue de la canne blanche car, l'objectif majeur était de pouvoir éviter les différents obstacles sur le chemin. Cette couleur, généralement sombre, exposait l'utilisateur du bâton à de nombreux désagréments, dont des accidents, dans la mesure où les usagers de la route la distinguaient à peine.

Ainsi, pour mieux la voir à distance, l'urgence d'adopter une couleur unique de la canne de l'aveugle s'est imposée, afin d'éviter, pour son utilisateur, des risques d'accidents. La canne de couleur blanche selon Azéma (1999 : 167), a alors vu le jour au 20^{ème} siècle et a été reconnue comme un outil de communication et d'aide à la mobilité, un instrument de perception dans l'espace et un signe distinctif des personnes aveugles et malvoyantes. Malheureusement, son origine ne fait pas l'unanimité car, sujette à plusieurs versions.

En Angleterre, Bailly (1990 : 13) attribue l'origine de la canne blanche à J. Briggs, un artiste britannique qui, après avoir perdu la vue en 1921, utilisera une canne blanche pour indiquer aux passants qu'il était aveugle.

La version française, attribue cette origine à Guilly D'herbemont, fille d'un aristocrate, qui en 1930, s'inspira des bâtons des agents de police réglant la circulation, pour faire munir les aveugles d'une canne blanche : signe distinctif servant à les protéger contre les obstacles du chemin.

La version Nord-américaine, inspirée de Blatgé (2008 : 115), attribue cette origine au « *Lions Club International* », dont un membre en 1930, après avoir identifié la difficulté que les aveugles avaient à utiliser une canne de couleur noire pour traverser la rue, suscita la décision des membres du club, de peindre cette canne en blanc pour la rendre plus visible.

Malgré ces divergences sur l'origine exacte de la canne blanche, elle est incontestablement utile pour les déficients visuels dans leurs déplacements, comme l'illustrent les sections ci-dessous.

Types de canne blanche. Selon la Ligue braille (2018 : 2), Il existe plusieurs sortes de cannes blanches, qui peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

- *La canne d'identification.* Elle a pour rôle de signaler que son détenteur a une déficience visuelle et d'éveiller ainsi la vigilance des automobilistes, cyclistes et piétons.
- *La canne d'appui,* qui est utilisée par les personnes qui ont des problèmes d'équilibre. Elle a la forme d'une canne ordinaire, d'une béquille voire même, d'un déambulateur selon les besoins, mais de couleur blanche pour assurer en même temps la fonction de canne d'identification.
- *La canne de locomotion.* Elle est plus longue que les précédentes, permet à son utilisateur d'explorer l'espace en « toquant » devant lui afin de détecter les repères et obstacles par l'ouïe et le toucher. La longueur est calculée pour donner à la personne un temps de réaction suffisant. Cette canne nécessite cependant l'apprentissage de techniques de locomotion, qui sont enseignées à la Ligue Braille. Bien maîtrisée, la canne de locomotion peut devenir un véritable prolongement de la personne et accroître sensiblement ses capacités et sa sécurité de déplacement. À côté de la canne à embout standard ou fin cylindrique, utilisée en toquant, il y a la canne à embout en forme de roulette, qui se manie en balayant devant soi, par la technique dite du « balayage ». Par son contact permanent avec le sol, elle donne des informations tactiles plus précises que la canne sans roulette.

Photo 1

Les types de Canne Blanche (photo braille. be)



Certaines cannes sont dotées de systèmes électroniques de détection et de guidage basés sur différentes technologies (faisceaux infrarouges, laser, ultrasons, GPS). Ces cannes électroniques tendent à fournir de plus en plus d'informations à l'utilisateur, par exemple en indiquant par vibrations à quelle distance se trouve un obstacle, y compris en hauteur. D'un usage encore confidentiel, et très coûteuses, elles nécessitent également un apprentissage particulier.

Fonctions de la canne blanche. Etant un outil d'aide à la mobilité des déficients visuels, cette canne permet à ces derniers de se mouvoir aisément dans l'espace. Autrement dit, elle est une aide technique proposée aux personnes déficientes non-voyantes et aux personnes malvoyantes ayant des particularités quant aux types de poignées, d'embouts et selon le matériau. La canne possède plusieurs fonctions (Saliha Ai-

touazzou Djamilia Fourali, 2016 : 12-13, AMAM¹, 2019 : 1) :

- de signalement : son but est d'avertir les autres (passants, piétons automobilistes...) que le sujet a un problème visuel et qu'il faut donc être vigilant et attentif. Elle peut favoriser la demande d'aide et permet la reconnaissance du statut de la personne handicapée.
- de contrôle : elle étaye le visuel et rassure la personne en situation particulière (marche, reflet).
- de protection : elle est utilisée en intérieur et permet d'éviter de toucher les obstacles directement.
- de détection : elle est complexe et la plus complète. Elle permet d'explorer l'espace situé immédiatement devant la personne, de déceler les obstacles bas et par son toucher, de donner des informations sur la nature du sol, pouvant servir de repères par exemple. Elle peut aider la personne déficiente visuelle à libérer son attention du sol.
- d'appui : elle n'a pas de fonction, mais associe celle d'appui et de signalement pour des personnes ayant des troubles de l'équilibre.

Gestes, postures et communication. Il semble important à ce niveau d'évoquer le langage que véhicule la canne blanche, afin de montrer comment les différents utilisateurs s'orientent dans l'espace et, de quelle manière les handicapés visuels communiquent en milieu urbain avec les personnes valides. Ainsi, la communication avec eux suppose

¹ AMAM : Association de lutte contre la Maculopathie myopique

une bonne interprétation de ces gestes et postures qui concernent pour l'essentiel: le cercle de sécurité, la traversée de la route, l'appel d'un taxi, le besoin d'aide et l'attente d'un tiers.

Posture 1 : Cercle de sécurité



Photo 2

Le cercle de sécurité (photo Danielle Effa Oyono)

Le cercle de sécurité se fait de la façon suivante : je suis debout, gardant mes deux pieds immobiles. Je tiens ma canne de la main droite et je fais traîner l'embout sur le sol tout autour de moi en formant un cercle d'un mètre de rayon. C'est un geste qu'un déficient visuel se doit de toujours faire pour détecter les inégalités du sol et tous les obstacles qu'il y a autour de lui.

Posture 2 : Traverser la route



Photos 3 et 4

Traverser la route (photo Danielle Effa Oyono)

Je suis debout sur le trottoir les pieds joints. Ma main droite tient la canne renversée verticalement vers le ciel et face à mon front. Le bras gauche est levé et la main est ouverte en direction des voitures. Ceci signifie : « je veux traverser la route ». Je m'engage sur la chaussée dès que je sens que les véhicules se sont arrêtés ou qu'ils sont trop éloignés. En traversant la route, je garde ma main gauche levée. Je baisse ma canne et je l'utilise pour percevoir l'espace pendant que je marche sur la chaussée. S'il s'agit d'une route à double sens, je m'arrête au milieu et je répète le même exercice. La traversée de la route étant achevée, je m'immobilise sur le trottoir et je fais mon cercle de sécurité pour m'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles autour de moi.

Posture 3 : Attendre le taxi

Je suis sur le trottoir. Après avoir fait « le cercle de sécurité », je me tiens droit les pieds en forme de V. Ma canne est dressée verticalement entre mes pieds tandis que mes mains posées l'une sur l'autre prennent appui sur le pommeau (la manche de la canne). L'index de la main droite est tendu vers la chaussée en signe de stop. Ce signe veut dire : « j'attends un taxi ».



Photo 5
Attendre le taxi (photo Danielle Effa Oyono)

Posture 4 : Besoin d'aide

Lorsque j'ai besoin d'aide, je me tiens droit, pieds joints. J'ai la main gauche le long du corps tandis que ma main droite tient la canne blanche renversée vers le ciel. Je ne baisse ma canne que lorsque quelqu'un m'accoste.



Photo 6
Le besoin d'aide (photo Danielle Effa Oyono)

Posture 5 : Attendre quelqu'un

J'ai un rendez-vous avec quelqu'un dans la rue à un endroit précis. Voilà ce que je dois faire : Je me tiens droit, les pieds en forme de v. Ma canne se dresse verticalement entre mes pieds tandis que mes mains l'une sur l'autre prennent appui sur le pommeau. Cette position veut dire : « j'attends quelqu'un ».



Photo 7
Attendre quelqu'un (photo Danielle Effa Oyono)

Ainsi, le déplacement avec la canne consiste en un mouvement alternatif des pieds et de la canne de la gauche vers la droite et inversement. Cela dit, quand j'avance le pied gauche, j'oriente ma canne vers ma droite et quand c'est le tour du pied droit, ma canne est dirigée vers ma gauche. Ce déplacement au cours du mouvement alternatif fait entrevoir deux jeux distinctifs à savoir : la frappe et le balayage.

Dans le premier cas la canne cogne le sol d'un seul coup à gauche et à droite. Dans le deuxième cas, elle traîne sur le sol dans un mouvement comparable à celui des essuie-glaces d'une voiture.

Toutefois, il faut noter que ces différents signes et postures du déficient visuel dans sa mobilité ne sont pas connus par les usagers de la route et du grand public au Cameroun.

Méthodologie

Cette section s'attarde sur les participants, les outils et procédures, sans oublier les techniques de traitement des données.

Participants

Les participants à cette recherche sont issus d'une population mère estimée à 1815 sujets, dont 1700 usagers de la route des quartiers Ekié et Etoug Ebé ; 70 aveugles et malvoyants dont 30 du Centre National de Réhabilitation des personnes Handicapées Paul Emile Léger (CNRPH) et 40 du Cercle des Jeunes Aveugles Réhabilités (CJARC) ; 45 responsables dont 10 du CJARC, 15 du CNRPH, 10 du Ministère des Affaires Sociales (MINAS) et 10 responsables d'auto-écoles. Sur la base de la technique d'échantillonnage de convenance, nous avons sélectionné 500 riverains des Centres spécialisés pour aveugles et personnes malvoyantes, dont 250 du quartier Ekié et 250 du quartier Etoug-Ebé; 20 aveugles et malvoyants dont 10 du Centre National de Réhabilitation des personnes Handicapées Paul Emile Léger (CNRPH) et 10 du Cercle des Jeunes Aveugles Réhabilités (CJARC) ; 08 responsables dont 02 du CJARC, 02 du CNRPH, 02 du Ministère des Affaires Sociales (MINAS) et 02

Tableau 1
Distribution de l'échantillon

Typologie	Effectif par groupe	Effectif par typologie	Pourcentage par typologie
Riverains du Quartier Ekié	250	500	94 ; 69%
Riverains du Quartier Etoug-Ebé	250		
Aveugles et malvoyants du CJARC	10	20	3,78%
Aveugles et malvoyants du CNRPH	10		
Responsables du CEJARC	02		
Responsables du CNRPH	02	08	1,51%
Responsables du MINAS	02		
Responsables d'auto-écoles	02		
TOTAL	528	528	100%

Source : auteur. Données de terrain.

d'auto-écoles, pour un échantillon total de 528 sujet, soit un taux de représentativité de 29,09%. Le tableau 1 rend compte de la distribution de l'échantillon.

Instruments et procédures

L'investigation que nous avons menée entre février et juillet 2019, a pu se faire moyennant les instruments suivants : l'observation participante, la recherche documentaire, l'entretien semi directif et le questionnaire.

La recherche documentaire a d'abord consisté, à la faveur d'une grille de lecture, à repérer les tendances internationales, régionales et nationales relatives à l'état des lieux de la promotion du langage de la canne blanche dans le monde. Cette démarche nous a permis de consolider l'intérêt de cette contribution. Ce travail a nécessité la consultation des sites internet tels que :

- <https://www.braille.be>;
- <http://www.signosemio.com/klinkenberg/structures-du-signe>;
- <http://quotidienmutations.cm>;
- <http://journals.openedition.org>;
- <https://fr.wikipedia.org>,

Ainsi que l'exploitation des documents des archives du CJARC, du CNRPH, du MINAS et des centres d'apprentissage à la conduite automobile.

Par la suite, sur la base d'une grille d'observation, nous avons cerné d'une part, les postures de 20 aveugles et personnes malvoyantes dans l'utilisation de la canne blanche. D'autre part, nous nous sommes intéressés aux réactions de 500 personnes voyantes autour d'eux, notamment les conducteurs et piétons sur la voie pu-

blique. Cette observation a été participante parce que, elle a induit notre présence effective sur le terrain pour identifier et noter les comportements des cibles de l'enquête, et nous a permis de constater que les personnes valides, dans leurs interactions quotidiennes, ignorent le sens et la signification des différents signes et postures qu'utilisent les déficients visuels dans le cadre de leur mobilité.

S'agissant de l'entretien semi directif, il a pu se réaliser au travers des conversations moyennant un guide d'entretien, avec les 08 responsables ciblés dont le Directeur général du CJARC, le Directeur du CNRPH, le Chef de Service de l'Action Sociale au Ministère des Affaires Sociales, ainsi qu'un collaborateur par structure. L'objectif de l'entretien était d'avoir une idée de leurs représentations concernant la communication difficile entre les aveugles et personnes malvoyantes, et les autres membres de la communauté dans les rues. Il y a également été question de recueillir leurs opinions sur les dispositions à prendre pour vulgariser le langage de ces personnes handicapées.

Pour compléter les données qualitatives, les mêmes préoccupations ont fait l'objet des enquêtes individuelles auprès de 500 usagers de la route des quartiers Etoug-Ebe et Ekié, à travers des questionnaires.

Les données collectées ont été traitées et analysées grâce aux techniques d'analyse statistique et de contenu. Les sections qui suivent présentent les résultats obtenus.

Résultats et discussions : Connaissance du langage de la canne blanche

Les résultats de ce travail sont présentés et discutés en même temps, en fonction des instruments utilisés pendant la recherche.

Résultats de l'observation

L'observation des faits et comportements d'une part des aveugles et malvoyants, et d'autre part, des tiers non aveugles, ainsi que les automobilistes, révèle que les aveugles et malvoyants, du fait de la mauvaise qualité des infrastructures, éprouvent des difficultés à se déplacer et à bien s'orienter. Ceci est exacerbé par l'indifférence des personnes normales supposées leur apporter de l'aide. L'on constate également que les personnes handicapées visuelles font l'objet de curiosité de la part des tiers bien portants, avec une tendance à la moquerie.

Dans la rue, malgré leur posture ou la position de leur canne, l'on constate que les personnes mal voyantes sont victimes d'insultes de la part des autres usagers. Ces derniers les trouvent encombrants, et parfois présent là où ils ne devraient pas se trouver. Ceci se manifeste dans les bousculades de la part d'individus sur les trottoirs, ainsi que les frayeurs suscitées par les coups de klaxon intempestifs des automobilistes, les empêchant de traverser la route en toute quiétude.

Cet état de choses traduit non seulement l'exclusion dont sont victimes les aveugles et malvoyants, mais aussi l'ignorance par les autres personnes, du langage de la canne blanche.

Résultats de la recherche documentaire

L'exploitation de la documentation relative au présent travail milite en faveur de la connaissance du langage de la canne blanche pour une meilleure inclusion sociale des handicapés visuels. Il y ressort, qu'au-delà de l'abondant dispositif réglementaire et institutionnel en faveur des aveugles et malvoyants, la communauté

internationale à laquelle se joint le Cameroun, plaide pour une société plus juste et équitable. A travers ces documents, les types de cannes et leurs usages, ainsi que les postures ont été identifiés. Par ailleurs, les rapports du MINAS et ceux du CEJARC et du CNRPH, indiquent la nécessaire communication entre les aveugles et le reste de la communauté, avec en bonne place la connaissance par tous du langage de la canne blanche. Du côté des auto-écoles, l'exploitation des documents pédagogiques décèle l'inexistence de modules relatifs à la connaissance du mode de communication des personnes malvoyantes dans la rue. Ceci consolide l'idée de la faible considération dont bénéficient ces personnes de la part de la société. Pourtant, toute la communauté est appelée, par humanisme et par civisme, à porter secours à cette catégorie spéciale d'usagers de la route, afin de faciliter les échanges avec elle.

Résultats des entretiens

Des entretiens réalisés auprès des responsables du MINAS, du CEJARC, du CNRPH et des auto-écoles, il apparaît ce qui suit :

Les responsables du MINAS évoquent le non-respect par les acteurs de la société camerounaise, de la réglementation existante en matière de protection des personnes handicapées. Ils estiment par ailleurs que les actions menées de concert avec les Centres spécialisés du MINAS ne sont pas suffisantes pour donner l'impact attendu auprès de la population en matière de connaissance du langage de la canne blanche. Toutefois selon eux, le plaidoyer se poursuit, pour une meilleure prise en compte des préoccupations de cette catégorie sociale.

Concernant les responsables des Centres spécialisés, ils déclarent que leur action, bien qu'insuffisante, porte sur la sensibilisation, l'information et la formation des malvoyants ainsi que l'ensemble de la communauté, sur la réglementation et les outils de communication des aveugles et malvoyants. Mais, ils regrettent le manque d'intérêt des personnes valides, ainsi que des autorités locales pour ces informations car, ceci rend difficile la connaissance de la personne handicapée visuelle et partant, toute communication avec cette dernière. Ces responsables plaident pour une plus grande implication de la communauté nationale dans l'encadrement de la personne aveugle ou malvoyante.

Résultats du questionnaire. Dans les tableaux ci-dessous, on peut apprécier les opinions des usagers de la route par rapport à leur perception de la personne aveugle ou malvoyante, de l'instrument de mobilité des handicapés visuels et la connaissance des gestes et postures de la canne blanche.

S'agissant des formes de langages des personnes handicapées visuelles, le tableau 2 résume les déclarations des enquêtés.

Les chiffres du tableau 2 ci-dessus sont révélateurs de la place marginale que les personnes dites normales accordent aux aveugles et malvoyants dans nos communautés, au mépris des dispositions nationales et supra nationales en faveur de l'inclusion de ces dernières dans le tissu économique et social. Cependant, le score de 43,8% semble indiquer qu'une frange importante de la population s'intéresse au sort de ces personnes portant un handicap visuel. Cette tendance consolide l'intérêt de ce travail quant à la promotion auprès

Tableau 2
Perception de la personne handicapée visuelle

Modalités	Effectifs (ni)	Pourcentages (xi)
Un être à part entière	219	43,8%
Une personne inutile	267	53,4%
Abstention	42	8,4%
Total	500	100%

Source : Danielle Effa Oyono. Enquête de terrain 2019.

des usagers de la rue de la ville de Yaoundé, des aveugles et malvoyants en vue de leur inclusion sociale.

En ce qui concerne la connaissance des enquêtés des instruments de mobilité des personnes aveugles et malvoyantes, le tableau ci-dessous en dresse une distribution des déclarations.

Tableau 3
Connaissance des instruments de mobilité des handicapés visuels

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Canne	118	23,6%
Canne blanche	241	48,2%
Bâton	13	2,6%
Ne sais pas	156	31,2%
Total	503	100%

Source : Danielle Effa Oyono. Enquête de terrain 2019.

Les tendances du tableau 3 ci-dessus confortent les données du tableau 2 sur la place qu'occupent des handicapés dans notre société. D'autre part, les 2,6% qui désignent le bâton comme outil de la

mobilité des malvoyants, semble se référer à la catégorie de personnes qui utilisent pour des raisons économiques, un bâton et non la canne blanche pour s'orienter. Concernant la somme des pourcentages de 23,6% et 48,2%, l'on peut se satisfaire qu'une large majorité des répondants sait que l'instrument de mobilité de l'aveugle ou du malvoyant est la canne ou le bâton, peu en importe la couleur. Toutefois, bien que la moitié des répondants ait parlé de la canne blanche, peut-on en garantir la connaissance de ses diverses utilisations ?

Le tableau ci-dessous présente les réponses des enquêtés quant à leur connaissance des gestes et postures de la canne blanche.

Tableau 4
Répartition des enquêtés selon la connaissance des gestes et postures de la canne blanche

Modalités	Effectifs	Pourcentages
Oui	85	17%
Non	338	67,6%
Abstention	105	21%
Total	500	100%

Source : Danielle Effa Oyono. Enquête de terrain 2019.

La lecture du tableau 4 ci-dessus permet de constater que les enquêtés en majorité ne connaissent pas les différents gestes et postures de la canne blanche. Une position à laquelle s'associent ceux qui se sont abstenus (Tchinda, 2017 : 5). Ceci nous conforte davantage dans ce dessein de porter à la connaissance du plus grand nombre, le langage de la canne blanche, étant donné le nombre croissant des personnes aveugles et malvoyantes au Cameroun.

Concernant la disposition des répondants à contribuer à la promotion et la vulgarisation du langage de la canne blanche, les avis sont partagés. Ainsi, 55,2% des enquêtés acceptent d'apprendre ce langage dans le cas où il y a un handicapé dans leur famille, tandis que 28,8% déclarent qu'ils sont disposés à le faire simplement par curiosité, contre 8,8% pour lesquels cet apprentissage contribuerait à enrichir le curriculum vitae, et 2,4% qui la considèrent comme une opportunité d'emploi.

Conclusion

Les diverses positions des répondants, bien que suscitant de l'inquiétude quant à la mise en œuvre de la société inclusive tant souhaitée, pourraient être capitalisées par les politiques, et d'autres acteurs soucieux du bien-être des aveugles et des personnes malvoyantes, en vue de l'élaboration de stratégies attractives et incitatives de vulgarisation et de promotion du langage de la canne blanche.

Ainsi, compte tenu des problèmes de communication auxquels font face les handicapés visuels en milieu urbain, notamment l'absence de diffusion du langage des signes de la canne blanche à travers les médias et les dispositifs de formation ; l'incompréhension par les usagers de la route des gestes et postures que le handicapé visuel exécute avec la canne blanche ; les accidents de la route auxquels ces personnes s'exposent surviennent à certains, le présent travail formule les recommandations suivantes :

L'introduction d'une nouvelle dynamique au niveau de l'éducation scolaire et extrascolaire au Cameroun, conformément à la loi n° 98/004 du 14 Avril 1998

de l'éducation au Cameroun, à travers l'insertion dans les programmes des activités post et périscolaires, l'insertion de l'enseignement du langage des handicapés visuels à tous les niveaux du système éducatif, formel et non formel, soit comme un module en éducation civique, qui combine des éléments théorique (cours théoriques sur les types de cannes et leur rôle, les postures et gestes, etc.), à des exercices pratiques sous la forme d'activités d'animation (Sketchs, affiches, photos, sensibilisation lors de la journée internationale de la canne blanche, visite guidée dans les centres spécialisés, excursions).

La mise en relief du combat contre toute forme de discrimination et de la promotion de la culture de l'amour, la création des classes inclusives (handicapés visuels et valides confondus) voire leur généralisation dans toute l'étendue du territoire avec l'implication des transcrip-teurs en braille.

Cette hétérogénéité des classes en fonction des couches sociales, devrait pouvoir conduire à plus de solidarité des personnes valides à leur égard.

La promotion d'une synergie entre le Ministère des transports, les Communes, les Centres Spécialisés d'Encadrement des Aveugles et Malvoyants, les médias et les auto-écoles pour une meilleure adoption par les usagers de la route du langage de la canne blanche, ainsi que sa prise en compte dans les programmes de formation des conducteurs et les dispositifs de communication des Centres (spots vidéo, journées portes ouvertes, modules théoriques et pratiques dans l'examen du permis de conduire, campagnes de sensibilisation).

La prise en compte de ces recommandations pourrait contribuer à l'avènement d'une société plus inclusive, dans laquelle tous les acteurs sans discrimination, se sentiraient à l'aise.

Références bibliographiques

AMAM. (2019). La canne blanche. In <https://www.amam-myopie.fr>. Consulté le 15 avril 2021.

Azéma, B. (1999). « La personne handicapée, l'associatif et le politique : esquisse d'une géopolitique du handicap en France », *Hérodote*, 92 : 161185.

Bailly, C. (1990). « Les débuts de la canne blanche ». *L'auxiliaire des aveugles*. Extrait de <https://fr.wikipedia.org>

Blatgé, M. « Apprendre et mettre en scène la déficience visuelle », *Journal des anthropologues* [En ligne], 112-113 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 29 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/803> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.803>

Cameroun. (1998). Loi N°98/004 du 14 Avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun.

Cameroun. (2010). Loi n°002/2010 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées.

De Saussure, F. (1916). Cours de linguistique générale. Texte établi par Charles Bally, Albert Sechehaye et Albert Riedlinger, Payot, 1971.

De Saussure, F. (2002). *Écrits de linguistique générale*, établis et édités par Simon Bouquet et Rudolf Engler (avec la collaboration d'Antoinette Weil), Paris, Gallimard,

Ebersold, S. Evans, P. (2003), *Les étudiants handicapés de l'enseignement supérieur*, OCDE, CERJ.

- Hébert, L. (2006). « Les structures du signe. Le signe selon Klinkenberg », dans Louis Hébert (dir.), *Signo* [en ligne], Rimouski (Québec), <http://www.signosemio.com/klinkenberg/structures-du-signe.asp>
- Kamga, H. et al, (2003), *Les Droits des Personnes Handicapées au Cameroun*. Collection le Guide @ Editions Consaf.
- Levi Strauss, C. (1949). *Les Structures élémentaires de la parenté*. Paris, Presses Universitaires de France
- Ligue braille. (2018). *La canne blanche : autonomie et sécurité*. In <https://www.braille.be>. Consulté le 15 avril 2021.
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*, A. Colin. Paris
- Prieto, L. J. (1972). *Messages et signaux*, Paris, P.U.F.
- Rogers, E. (1995). *Diffusion of innovation*. Free Press. New York, 4th edition.
- Rompré, D. (2000), *La sociologie, une question de vision*, l'Harmattan, Presses de l'Université de Laval.
- Saliha Aitouazzou Djamila Fourali, (2016). *Conception et réalisation d'une canne intelligente*. Mémoire de Master. Université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Algérie.
- Tchinda, G.M. (2017). *Canne blanche: un outil de communication peu connu* Journal Mutations. N°2444. <http://quotidienmutations.cm>
- Zaltman, G., Duncan, R., Holbeck, J. (1973). *Innovation and organizations*. John Wiley.